



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE DE MAYOTTE

Présentation CRALIM

04/12/2019 : Courrier de M le Préfet aux parlementaires, au président du Conseil départemental et au président de la CAPAM suite à la Journée internationale des femmes rurales : lettres d'accord reçues en retour.

Apporter des solutions concrètes, pragmatiques et adaptées à Mayotte pour lever les freins structurels entravant le développement de l'agriculture : il s'agit de mettre en place un plan d'actions et pas de définir une stratégie.

Ces solutions doivent être en synergie et en appui aux études stratégiques en cours, dont notamment les OSAM du Conseil départemental.

Trois thématiques nécessitant une réflexion :

- les marchés informels et les enjeux de la structuration des filières,
- le foncier
- l'hydraulique agricole

Organisation

2019						2020						
Déc	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
4 : proposition EGA2020		CONFINEMENT				PREPA ATELIERS			17/18 : 3 ateliers fonciers		18 : restitution Coconi	
	30 : COTECH					17 : COTECH			23 : 2 atelier formalisation		19 : restitution M'tsangamouji	
						24 : COPIL			24 : atelier resto co		26 : restitution Chirongui	
		6/7 : groupe de travail							30 : atelier circuits courts			
		13 : COTECH								1 : atelier circuits courts		
		Suivi des autres ateliers en cours								6/7 : ateliers hydraulique		
										23 : COTECH		

- 10 ateliers
- 3 restitutions publiques
- 46 actions

Comment intégrer la production locale dans la restauration scolaire ?

Propositions concrètes en lien avec l'alimentation issues des EGA2020 :

NB : La DAAF est en charge de l'animation des responsables de chaque action, et dans un premier temps de la finalisation des fiches actions qui contiennent : les objectifs de l'action, le pilote, les actions à conduire, les résultats attendus, les moyens à mettre en œuvre et le suivi

MAIS chaque pilote est responsable de la mise en œuvre de l'action

- MF31 – Mettre en place des légumeries et des conserveries en chantier d'insertion
- MF32 – Favoriser les produits locaux dans les cahiers des charges des cuisines centrales
- MF34 – Multiplier la sensibilisation dans les écoles et les sorties pédagogiques
- MF35 – Mettre en place un barème des prix pour les repas des enfants → augmenter les ressources pour favoriser la production locale

Quelle articulation avec les projets de cuisines centrales et de réfectoires ?

Points clefs :

- Ne pas fermer la porte à la production locale → intégrer l'option locale à chaque étape
- Avoir des objectifs modestes et une démarche progressive → quelques produits locaux, quelque fois, de manière localisée
- Analyser et adapter les normes au contexte local → quelle « souplesse » envisager ?
- Mettre en place un accompagnement adapté, basé sur le volontariat et la motivation des agriculteurs
- Définir un pilote et suivre les actions

Outils mobilisables :

- Mesure 16.4 de structuration des filières du programme de développement rural de Mayotte
- Projet alimentaire territorial (PAT)
- Mobilisation de foncier par l'EPFAM et le CD, projets de pôles agricoles de la CCSUD